

MOTION DU GROUPE FREE DOM

Considérant que sous la pression de l'opinion publique et des élus, le Gouvernement a reculé et a finalement fixé au même niveau dans les DOM et en Métropole la prime exceptionnelle de fin d'année aux bénéficiaires du RMI et de l'ASS,

Considérant qu'il faut en finir avec toutes les atteintes au principe républicain d'égalité,

Le Groupe FREE DOM demande à Monsieur le Député Maire de Saint-Denis d'intervenir fermement auprès du Gouvernement pour que l'augmentation du RMI le 1^{er} janvier 2000 à la Réunion soit supérieure en pourcentage à celle de Métropole afin qu'elle soit, à tout le moins, identique en valeur absolue, ici et là-bas, faute de quoi l'écart entre les deux RMI ne ferait que s'aggraver.

Vu l'urgence, le groupe FREE DOM demande :

- au Conseil Municipal de se prononcer immédiatement,
- à Monsieur le Député Maire d'intervenir rapidement au nom du Conseil Municipal.

GROUPE FREE DOM